

Examen : BREVET PROFESSIONNEL Spécialité : COIFFURE	Session : 2005
Épreuve : U43 Management d'un salon de coiffure	Durée : 2 heures Coefficient : 2

MATÉRIEL AUTORISÉ :

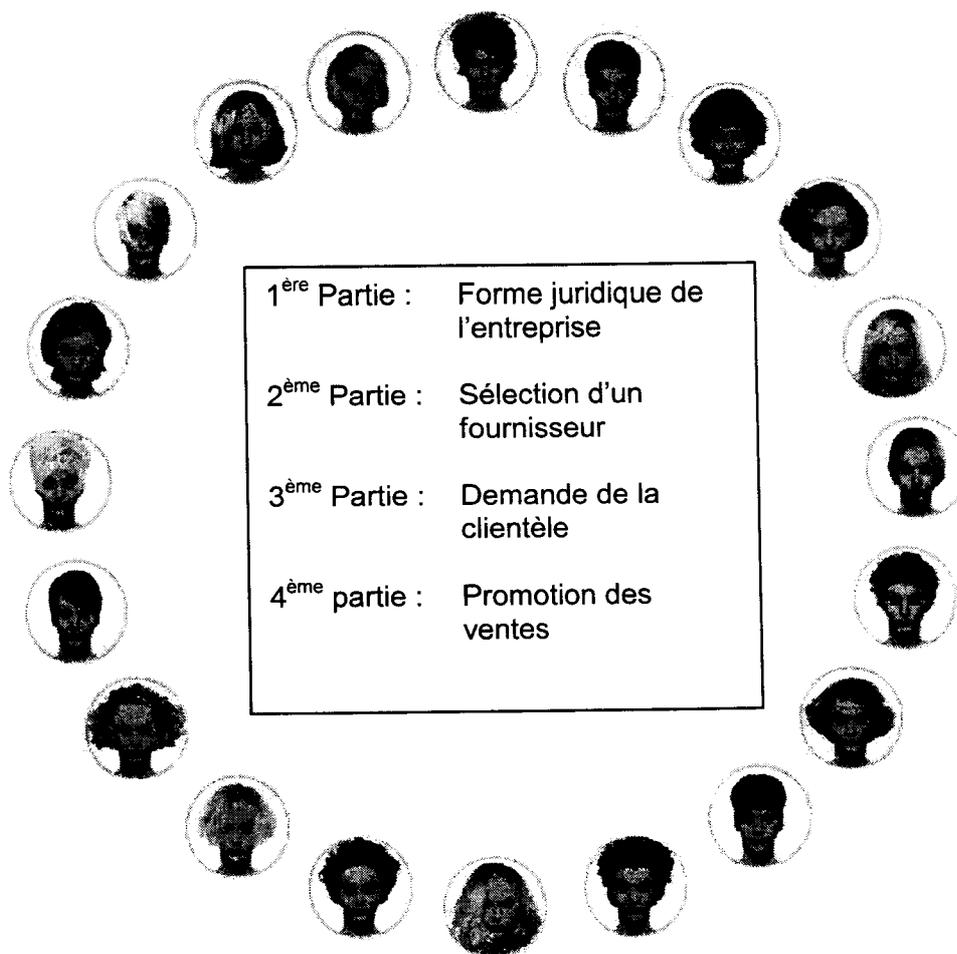
- Calculatrice de poche à fonctionnement autonome, sans imprimante et sans dispositif de communication externe (Cirulaire n° 99-186 du 19/11/99).

AUCUN DOCUMENT AUTORISÉ

Le candidat doit répondre sur les annexes qui seront agrafées dans une feuille de copie d'examen, modèle Éducation Nationale, sous la bande d'anonymat.

Salon « Coiffure City »

Monsieur Charly est titulaire du BP Coiffure depuis maintenant 5 ans. Il pense avoir acquis suffisamment d'expérience professionnelle pour se lancer dans la création de son propre salon de coiffure. Il vous demande de le conseiller.



1^{ère} Partie : Forme juridique de l'entreprise

2^{ème} Partie : Sélection d'un fournisseur

3^{ème} Partie : Demande de la clientèle

4^{ème} partie : Promotion des ventes

1^{ère} Partie :

LA FORME JURIDIQUE DE L'ENTREPRISE

Avant l'implantation de son salon " Coiffure City ", Monsieur Charly souhaite bénéficier de vos conseils pour choisir la forme juridique de l'entreprise qu'il va mettre en place. Il désire protéger son patrimoine et fixer librement le montant du capital. Il vous remet le document n°1 et vous demande de répondre aux questions suivantes.

- **A consulter : document 1**
- **A compléter : annexes 1 et 2**

2^{ème} Partie :

LA SÉLECTION D'UN FOURNISSEUR

L'ouverture approche... Monsieur Charly souhaite acheter une caisse enregistreuse. Il vous demande de l'aider dans le choix du fournisseur et souligne qu'ayant déjà réalisé beaucoup de dépenses, le critère déterminant pour cet achat sera le prix. Il vous précise qu'il est possible de demander un effort supplémentaire au fournisseur retenu, effort sur le prix ou sur les remises... Pour cela il vous remet le document n°2.

- **A consulter : document 2**
- **A compléter : annexe 3**

3^{ème} Partie :

LE MARCHÉ DE LA COLORATION

Monsieur CHARLY vous demande de lui présenter les principales évolutions du marché de la coloration.

- **A consulter : document 3**
- **A compléter : annexes 4 et 5**

4^{ème} Partie

LA PROMOTION DES VENTES

Vous venez de lire un document relatif aux chèques cadeaux permettant de bénéficier des services de coiffure par exemple. Vous présentez à Monsieur CHARLY les avantages de cette nouvelle formule et les formalités d'adhésion.

- **A consulter : document 4**
- **A compléter : annexe 6**

Document n°1

Choisir son statut juridique et son régime de protection sociale

Pour exercer votre activité, sous votre propre responsabilité et sans aucun lien de subordination vis-à-vis d'une autre personne ou entreprise, vous aurez à choisir un statut juridique. Ce choix est important car il conditionne votre protection sociale.

Principaux statuts juridiques	Principales caractéristiques	Protection sociale du créateur	
		Qui relève du régime des indépendants ?	Qui relève du régime salarié ?
Entreprise individuelle	Appelée également entreprise en nom propre ou entreprise en nom personnel, c'est le mode d'exploitation le plus fréquent des petites entreprises. Aucun apport de capital n'est nécessaire. Le patrimoine privé et le patrimoine de l'entreprise ne font qu'un.	- l'entrepreneur	
EURL Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée	L'EURL est une société à responsabilité limitée qui comporte un seul associé. Le capital est librement fixé. La responsabilité du chef d'entreprise est limitée au montant de son apport dans le capital.	- le gérant associé unique - l'associé unique non gérant exerçant une activité au sein de l'EURL	- le gérant non associé rémunéré
SARL Société à Responsabilité Limitée	La SARL est une société composée d'au moins 2 associés dont la responsabilité financière est limitée au montant de leurs apports. Le capital est librement fixé.	- le gérant majoritaire - le gérant appartenant à un collège de gérants majoritaires - l'associé majoritaire non gérant exerçant une activité rémunérée au sein de la société	- le gérant égalitaire ou minoritaire rémunéré - le gérant rémunéré appartenant à un collège de gérance égalitaire ou minoritaire - l'associé minoritaire rémunéré
SNC Société en Nom Collectif	La SNC est une société dans laquelle les associés (minimum 2) ont tous la qualité de travailleur indépendant et sont responsables indéfiniment et solidairement des dettes de la société. Sa constitution ne requiert aucun capital et consiste à mettre en commun une activité.	- tous les associés	

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec vos organismes de protection sociale.

Choisir son statut fiscal et son régime d'imposition

A chaque forme juridique de l'entreprise correspond un régime fiscal, impôt sur le revenu ou impôt sur les sociétés, le cas échéant assorti d'un droit d'option.

Toute entreprise artisanale, commerciale ou industrielle, soumise à l'impôt sur le revenu, est imposée dans la catégorie

des Bénéfices Industriels et Commerciaux (BIC) ou des Bénéfices Non Commerciaux (BNC) dans certains cas.

Le mode d'imposition choisi par l'entreprise varie selon l'importance de son chiffre d'affaires et son statut juridique : régime de la micro-entreprise, régime réel simplifié, régime réel normal.

http://www.canam.fr/docs/guideart_et_com_2004.pdf

Document n°2

Caisse enregistreuse	Fournisseur		
	Star coiffure	Coiffure Pro	Zen coiffure
P.U.H.T.	780 €	650 €	710 €
Remise	10 % si la commande est supérieure à 450 €	-	5 % si la commande est supérieure à 380 €
Escompte	2 %	3 %	2 %
Port	Payé	Franco	Forfait 6 € par colis
Livraison	15 jours	15 jours	3 semaines

Document n°3

Le marché de la coloration

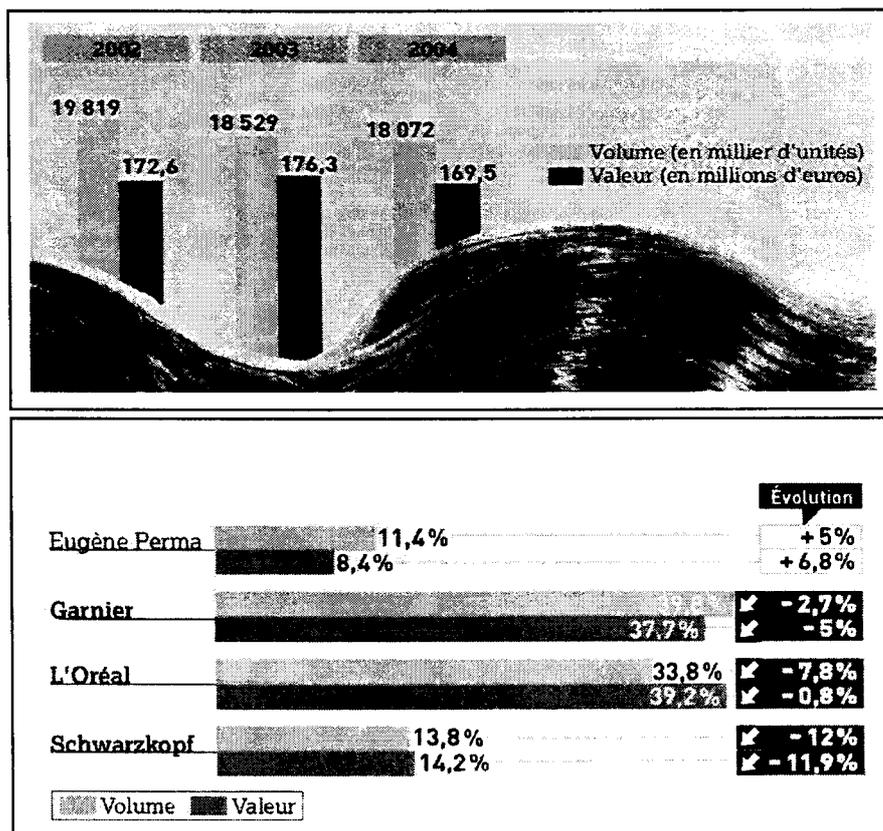
« Je pense que nous avons mangé notre pain noir. Nous sentons un frémissement de ce marché qui est très lié à la mode. Or, ces dernières années, la tendance était plutôt au naturel, mais nous voyons sur les podiums des défilés que les cheveux colorés sont à nouveau dans l'air du temps. » explique Laurent Dubois, Directeur général de Garnier.

LSA 26/08/04

Document n°4



Le système sera opérationnel en novembre 2004, il est proposé avec adhésion gratuite cette année pour toute signature d'affiliation avant fin juillet. Les titulaires de ces chèques pourront les utiliser chez tous ces affiliés. Un coiffeur participant, identifié par une vitrophanie, regroupera les chèques encaissés, comme pour des tickets restaurant, afin de se les faire rembourser tous les mois (moins de 5 % de frais de gestion), via un réseau sécurisé. "Il faut voir ces chèques comme un moyen de paiement parmi d'autres, synthétise Delphine Henriët, de Terra Bien Être. L'avantage est de créer une nouvelle clientèle par un démarchage différent effectué par nos soins. "Pour les prestataires adhérents, la formule implique un minimum d'engagement dans la durée (trois ans, mais résiliable à tout moment)". Un contrat facile à souscrire et léger en traitement administratif parfaitement adapté aux plus petits salons comme à la plus grosse franchise. Le site internet de Terra Bien Être permettra prochainement aux clients de chercher les salons acceptant les chèques dans leur région.



Au-delà du démarchage de clientèle par des moyens marketing traditionnels, il est un créneau difficile à toucher, les grandes entreprises, leurs filiales, les comités d'entreprises et organismes du même ordre. Pas évident de leur présenter une offre suffisamment large, à même de les intéresser pour leurs employés. Et pourtant, pour le secteur beauté, détente et bien-être, la demande existe. Partant de ce constat, Terra Bien Être a rassemblé plusieurs prestations détente qu'elle commercialise auprès des entreprises, dans un chèque valable pour toute la famille. La coiffure en fait partie.

L'éclairer des coiffeurs (28 juin 2004)

Annexe n°1

La forme juridique de l'entreprise

Critères à étudier	Entreprise individuelle	Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée
Limite de la responsabilité du créateur		
Régime social du créateur associé unique		
Régime fiscal d'imposition		

Annexe n°2

	Avantages	Inconvénients
Entreprise individuelle	➤ ➤	➤ ➤
Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée	➤ ➤	➤ ➤

Forme juridique choisie pour l'exploitation du salon " Coiffure City " :

Justification :

.....

.....

.....

.....

.....

Annexe n°3**La sélection d'un fournisseur**

FOURNISSEUR	Star Coiffure	Coiffure Pro	Zen Coiffure
PUHT			
Remise			
Net commercial			
Escompte			
Net financier			
Port			
Montant H.T.			
Fournisseur à retenir :			
Justification :			
Quel effort supplémentaire peut être demandé au fournisseur retenu ?			

Annexe n°4

L'évolution en % du marché de la coloration
(arrondir à une décimale)

	Évolution en volume en %	Évolution en valeur en %
2003 / 2002		
2004 / 2003		
2004 / 2002		

Annexe n°5

La comparaison des marques présentes sur le marché de la coloration

Marque leader du marché	
Marques en progression et en régression	

Annexe n°6

La promotion des ventes : le chèque Bien-être

Avantages pour le salon adhérent du chèque Bien-être	
Formalités d'adhésion	
Fonctionnement du chèque	